COMMUNE D'OFFLANGES

DEPARTEMENT DU JURA

SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public de l'eau

Exercice 2022

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

1) Caractéristiques techniques du service

1.1) Organisation administrative du service

Le service public de l'eau concerne uniquement la commune d'OFFLANGES.
Ses missions sont : Production, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage, distribution.

1.2) Conditions d'exploitation du service

Le service est géré en régie.
Une prestation de service a été attribuée à la société THIEULIN de Besançon par délibération du 01/04/2016.
La société SAS CHENILLOT TP & Services de Brans (39290) assure les interventions ainsi que la pose ou le remplacement des compteurs.

1.3) Prestations assurées dans le cadre du service

La répartition des tâches est la suivante :		Société THIEULIN	SARL CHP	EURL 2PA	Commune
Gestion du service	application du règlement du service				X
	Fonctionnement, surveillance et entretien des installations				X
	relève des compteurs				X
Gestion des abonnés	accueil des usagers				X
	facturation				X
	traitement des doléances client				X
Mise en service	des branchements				X
Entretien	de l'ensemble des ouvrages				X
	de la voirie liée aux ouvrages				X
	des branchements				
	des canalisations				X
	des réservoirs			X	
	des clôtures				X
	des compteurs				
	des équipements électromécaniques	X			
	des ouvrages de traitement	X			
	du génie civil				X
Renouvellement	de la voirie liée aux ouvrages				X
	de l'ensemble des ouvrages				X
	des branchements				
	des canalisations				X
	des captages				X
	des clôtures				X
	des compteurs				
	des équipements électromécaniques	X			
	des ouvrages de traitement				X
	du génie civil				X
	des équipements hydrauliques de traitement et pompage	X			
	des installations électriques et informatiques	X			
	des vannes et accessoires hydrauliques				
Prestations particulières	entretien des points de distribution publics				X

1.4) Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)

Le service public d'eau potable dessert 197 habitants (INSEE en vigueur au 01/01/2022).

1.5) Nature des ressources utilisées et volumes prélevés

Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal (m³/h)	Prélèvement 2021 (m³)	Prélèvement 2022 (m³)	Variation en %
Captages Massif de la Serre	Variable suivant saison	11 316	11 037	- 2.47 %

1.6) Volumes produits

1.6.1) Points de production

Ouvrage	Débit nominal (m³/h)	Production 2021 (m³)	Production 2022 (m³)	Variation en %
Station de surpression, château d'eau	13	12 884	12 159	- 5.62 %

1.6.2) Importations

Exportateur	Importé en 2021 (m³)	Importé en 2022 (m³)	Variation en %
SIE de Montmirey le Château	1 568	1 122	- 28.44 %

1.7) Bilan des ressources

	Eau brute (prélevée)			Eau traitée (produite)		
	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation
Ressources propres	11 316	11 037	- 2.47 %	11 316	11 037	- 2.47 %
Importations				1 568	1 122	- 28.44 %
TOTAL	11 316	11 037	- 2.47 %	12 884	12 159	- 5.62 %

1.8) Conventions de vente et d'achat d'eau

Néant

1.9) Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	135	135	0 %
Nombre d'abonnements non domestiques (assujettis à redevance non domestique)	7	7	0 %
Nombre total d'abonnement	142	142	0 %

1.10) Volumes vendus

Volumes vendus	2021 en m³	2022 en m³	Variation en %
Volumes facturés aux abonnés	13 038	11 791	- 9.56 %
- dont abonnés domestiques	9 099	9 359	+ 2.86 %
- dont abonnés non domestiques	3 939	2 432	- 38.25 %
Volumes exportés			
Total des volumes vendus	13 038	11 791	- 9.56 %

La période retenue pour le calcul des volumes est l'année civile

1.10.1) Schéma des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

Année 2020 (après compteur station surpression)

Production	V1	11 037 m³
Importation	V2	1 122 m³
Exportation	V3	Néant
Volume distribué	V4	12 159 m³
Pertes	V5	368 m³
Volume consommé	V6	11 791 m³
Consommation comptabilisées	V7	11 791 m³
Consommation sans comptage	V8	0 m³
Volume de service	V9	160 m³

Performance réseau : V6/V4 = 96.97 %

1.10.2) Linéaire du réseau de desserte

Linéaire du réseau hors branchements : 2.195 kms – Pas de changement

2) Tarification et recettes du service public d'eau potable

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité (délibération du 15/12/2017)
Les frais d'accès au service sont pris en charge par la commune jusqu'en limite de propriété pour tout branchement d'une nouvelle habitation (délibération du 13 mai 2003).
Les frais de raccordement concernant l'alimentation du bétail sont à la charge du demandeur excepté le coût du compteur qui reste propriété communale (délibération du 2 novembre 2007)
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service n'est pas assujetti à la TVA

2.2) Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :
Une partie fixe mensuelle (forfait compteur)
Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable (obligatoire)
Une taxe supplémentaire proportionnelle à la consommation et plafonnée à 500 m³ d'eau consommée.
Les volumes sont relevés annuellement ou au départ de l'abonné.
Les consommations sont payables au vu du relevé.

2.2.1) Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

	1er jan 2021	1er jan 2022
Redevance pour pollution domestique (€/m3)	0,280	0,280

2.2.2) Evolution du tarif de l'eau potable

	Désignation	1er janvier 2021	1er janvier 2022	Variation en %
Part de la collectivité	Part fixe [€HT/an] (forfait mensuel compteur)	51,84	51,84	0
	Part proportionnelle [€ HT/m³]	0,90	1.05	+ 16.66 %
	Taxe supplémentaire [€/m³] plafonnée à 500 m³	0,10	0,10	0
Redevances et taxes	Redevance pour pollution domestique [€/m³]	0,280	0,280	0
	Redevance pour prélèvement d'eau [€/m³]	0,04660	0,04660	0
	TVA	0	0	0

2.2.3) Prix TTC du service au m3 pour 120m3 (D102.0)

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120m3)

	1er jan 2021 en €/m3	1er jan 2022 en €/m3	Variation en %
Collectivité	1.432	1.582	+ 10.47
Redevance pour prélèvement d'eau	0.04660	0.04660	0
Redevance pour pollution domestique	0.280	0.280	0
Total	**1.759**	**1.908**	+ 8.47

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ 1.908 €/m³ TTC

2.3) Recettes d'exploitation

	2021	2022	Variation
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés	23 116.30	23 708.32	+ 2.56 %
dont vente d'eau domestique	18 909.32	20 604.19	+ 8.96 %
dont vente d'eau non domestique	4 206.98	3 104.13	- 26.21 %
dont régularisation des ventes d'eau (+/-)	0	0	0

3) Indicateurs de performance d'eau potable

3.1) Résultats du contrôle réglementaire sur les eaux distribuées (P101.1 et P102.1) (indicateurs fournis par la DDASS)

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité
Conformité bactériologique (P101.1)	5	0	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	5	0	100%

3.2) Indice d'avancement de protection de la ressource (P108.3) (indicateur fourni par la DDASS)

Arrêté préfectoral 940 du 1er juin 2006 portant autorisation de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine

4) Financement des investissements

4.1) Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire, montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Remplacement ou pose de compteurs	3 901.94 €	Néant
Changement du système traitement UV	8 397.50 €	Néant

4.2) Branchements en plomb : Néant

4.3) Etat de la dette : Néant

4.4) Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service

	2021	2022
Montant des amortissements	15 757 €	14 827.57

4.5) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant prévisionnel
Changement annuel compteurs abonnés	4 000 €

5) Note liminaire sur le prix global de l'eau

Prix global de l'eau potable, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120m³ :

	1er jan 2021	1er jan 2022	Evolution en %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable – Abonmt	51.84 €	51.84 €	0
consommation eau 120 m³	108.00 €	126.00 €	+ 16.66 %
taxe supplémentaire (1 à 500 m³)	12.00 €	12.00 €	0
Agence de l'eau			
Redevance prélèvement	5.59 €	5.59 €	0
Redevance de pollution domestique	33.60 €	33.60 €	0
TVA pour le service d'eau potable	néant	néant	
Total TTC global	**211.03 €/ m³**	**229.03 €/ m³**	**+ 8.53 %**

Rappel du Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ 1.908 €/m³ TTC
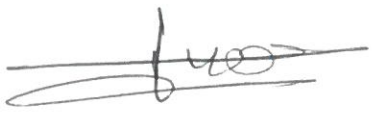
Le maire, Jean-Claude THABARD.